

Jour 5



## La liberté du chrétien

En 1520 Luther écrit de nombreux traités qui ont un retentissement considérable, en particulier le dernier, *De la liberté du chrétien*. Celui-ci commence par un paradoxe :

Pour tracer une voie plus accessible aux gens d'esprit simple – c'est à eux seuls que je suis utile – je commence par les deux propositions que voici, sur la liberté et la servitude de l'esprit :

Le chrétien est l'homme le plus libre; maître de toutes choses, il n'est assujetti à personne.

L'homme chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs; il est assujetti à tous.

Ces affirmations paraissent se combattre; elles seconderont au contraire fort bien notre dessein, pour peu que l'on découvre leur accord. Car elles sont l'une et l'autre de Paul lui-même : « Bien que je fusse libre, dit-il en 1 Corinthiens 9, je me suis fait le serviteur de tous »; et, en Romains 13, « Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres ». Or, l'amour est serviable par nature et il cède à celui qui est aimé. De même, bien que Seigneur de toute créature, Christ est né d'une femme, il est venu se mettre sous la loi, tout à la fois libre

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1  
2 et serviteur, tout ensemble en forme de Dieu et en  
3 forme de serviteur<sup>1</sup>.

4  
5 Quand Luther parle de liberté du chrétien, il faut com-  
6 prendre acquittement : le chrétien est libre dans le sens  
7 qu'il est renvoyé libre du tribunal, sa dette a été remise.  
8 Luther continue plus loin : « Il faut encore préciser que  
9 les spéculations elles-mêmes, les méditations et tout ce à  
10 quoi l'âme peut s'appliquer sont de nulle utilité pour la  
11 vie, la justice et la liberté chrétienne. À cet égard, une  
12 seule chose est nécessaire : la très sainte Parole de Dieu,  
13 l'Évangile de Christ<sup>2</sup>. »

14 C'est qu'une œuvre ne peut pas s'attacher à la Parole  
15 de Dieu et qu'elle ne peut pas se trouver dans  
16 l'âme : la foi seule et la Parole y ont leur domaine.  
17 Telle est la Parole, telle aussi devient l'âme sous son  
18 empire : ainsi, le fer chauffé au feu est-il incandes-  
19 cent comme le feu même à cause de son union avec  
20 le feu. Il est donc clair que, pour l'homme chrétien,  
21 sa foi suffit à tout et qu'il n'a pas besoin des œuvres  
22 pour être justifié. Or, s'il n'a pas besoin des œuvres,  
23 la loi non plus n'est pas nécessaire. Et s'il n'a pas  
24 besoin de la loi, il est assurément libre à l'égard de  
25 la loi. Et il est vrai que « la loi n'a pas été établie  
26 pour le juste<sup>3</sup> ». Voici donc cette liberté chrétienne  
27 que nous croyons : elle ne nous abandonne ni à  
28 l'oisiveté ni au mal mais, grâce à elle, personne n'a  
29 besoin de la loi ou des œuvres pour parvenir à la  
30 justice et au salut<sup>4</sup>.

---

1. Martin Luther, *Traité de la liberté chrétienne*, trad. du latin par René-  
H. Esnault, MLO, t. II, 1966, p. 275-276.

2. *Ibid.*, p. 277.

3. 1 Timothée 1.9.

4. Luther, *Traité de la liberté chrétienne*, *op. cit.*, p. 280-281.

L'homme ne vit pas pour lui seul, enfermé dans son corps mortel et bornant là son activité : il vit pour tous les hommes sur terre. Bien plus, il ne vit que pour les autres, loin de vivre pour soi. [...] Il n'aspire à rien d'autre qu'à servir ses semblables et à leur être utile dans tout ce qu'il fera, n'ayant rien en vue que les besoins et l'avantage de son prochain. L'apôtre nous ordonne de travailler de nos mains afin de pouvoir donner à celui qui se trouve dans le besoin [...] afin que le membre robuste assiste le membre faible, et que nous soyons des enfants de Dieu, pleins de sollicitude et de diligence réciproques, portant les fardeaux les uns des autres et accomplissant ainsi la loi de Christ<sup>5</sup>.

La phrase suivante résume la pensée de Luther : « La foi en Christ, en effet, ne nous affranchit pas des œuvres mais de l'opinion que l'on en a : la sotte présomption de chercher la justification par leur moyen. » Il poursuit :

Ce sont nos consciences que la foi rachète, qu'elle redresse et qu'elle sauve. Par cette foi, nous savons que la justice ne consiste point dans des œuvres, bien qu'elles ne puissent ni ne doivent manquer, de même que nous ne pouvons pas subsister sans aliments, sans boisson et sans que s'exercent toutes les fonctions de notre corps mortel<sup>6</sup>.

Luther évoque ensuite le chapitre 14 de l'épître aux Romains ; des faibles dans la foi, le réformateur affirme :

Pour eux, il faut éviter le scandale [...]. S'ils sont faibles, ce n'est pas à eux que la faute en est imputable, mais à leurs pasteurs. Ceux-ci les ont pris dans

---

5. *Ibid.*, p. 294-295.

6. *Ibid.*, p. 302.

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30

les filets et ils les ont mis à mal avec les armes de leurs traditions, alors qu'ils devaient les affranchir et les guérir en leur enseignant la foi et la liberté. [...] C'est pourquoi, s'il faut fermement résister à ces docteurs et à leurs traditions, s'il faut blâmer sévèrement les lois des prélats par lesquelles ils exploitent le peuple, il convient de ménager les foules apeurées que ces tyrans impies retiennent ainsi en captivité, en attendant qu'elles en soient dégagées<sup>7</sup>.

On remarque que Luther ne prétend pas s'adresser aux grands théologiens, mais à l'homme du peuple; il veut « tracer une voie plus accessible aux gens d'esprit simple », dit-il au début de notre texte. C'est une préoccupation qu'il aura toujours. Il a souci non des prélats mais des « foules apeurées ». Il commence son traité par deux affirmations paradoxales : « Le chrétien est l'homme le plus libre; maître de toutes choses, il n'est assujetti à personne. L'homme chrétien est en toutes choses le plus serviable des serviteurs; il est assujetti à tous. » On remarquera sa méthode : au lieu d'arriver à ces affirmations en conclusion, il commence par avancer ses deux thèses, apparemment contradictoires, qu'il démontre ensuite par de nombreux textes.

On retiendra la formule dont on ne peut qu'admirer la justesse théologique et psychologique : « La foi en Christ ne nous affranchit pas des œuvres mais de l'opinion qu'on en a. »

---

7. *Ibid.*, p. 303.

∞ Verset à mémoriser ∞

*« Oui, mes frères et sœurs, vous avez été appelés à la liberté. Seulement ne faites pas de cette liberté un prétexte pour vivre comme des hommes livrés à eux-mêmes. Au contraire, par amour, mettez-vous au service les uns des autres. »* Galates 5.13

Prière

*Se* te remercie, Seigneur, pour la liberté que me donne le Christ, qui a payé ma dette à la loi, et que cette liberté m'amène au service de mes frères et sœurs.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

Jour 6



## À la fois juste et pécheur : la sanctification

Dans cet extrait où il commente la citation en Romains 4.7 du Psaume 32.1-2 « Heureux l'homme dont la faute est effacée et le péché pardonné! Heureux l'homme au compte de qui l'Éternel ne porte pas le péché », Luther développe cet apparent paradoxe : nous sommes à la fois justes et pécheurs.

Ainsi donc, en nous, nous sommes pécheurs, et cependant, de l'avis de Dieu, nous sommes justes par la foi. Car nous croyons à celui qui promet de nous libérer si, entre-temps, nous persévérons afin que ne règne pas le péché mais que nous l'endurions jusqu'à ce que Dieu nous l'enlève.

Cela se passe en effet comme chez un malade. Il croit à son médecin lui promettant à coup sûr la santé; il obéit à ses prescriptions; dans l'espoir de la santé promise il s'abstient de ce qui lui a été défendu pour ne pas gêner la guérison qu'on lui a assurée et ne pas accroître la maladie. Et il fait cela jusqu'à ce que le médecin ait accompli ce qu'il a promis. Or, ce malade n'est-il pas en bonne santé? –

Plus exactement, il est tout à la fois malade et en bonne santé ! Malade de fait, mais en bonne santé de par la promesse certaine du médecin à qui il croit et qui le considère déjà comme en bonne santé, – parce qu’il est sûr de le guérir, parce qu’il a commencé à le guérir, parce qu’il ne lui impute pas à mort sa maladie !

Pareillement, notre [bon] Samaritain, le Christ, a recueilli à l’auberge pour le soigner un homme à demi-vif, son malade. Il a commencé à le guérir par la promesse d’une santé très parfaite pour la vie éternelle : et cela sans lui imputer à mort le péché [...] ! Cet homme n’est-il donc pas parfaitement juste ? – Non, mais tout à la fois pécheur et juste ! Pécheur à coup sûr, mais juste de par l’avis de Dieu et sa promesse certaine de le libérer de son mal jusqu’à ce qu’il le guérisse parfaitement. Pour cette raison, cet homme est parfaitement bien portant en espérance, mais pécheur en réalité : il a le commencement de la justice, si bien qu’il la cherche toujours davantage car il sait qu’il est toujours injuste<sup>1</sup>.

Dans un autre livre, il décrit la position spirituelle du chrétien devant Dieu de manière imagée :

L’homme qui croit en Christ est rendu juste et saint par imputation divine. Il se trouve déjà au ciel, entouré du ciel de la miséricorde. Mais tandis que nous sommes portés ici dans le sein du Père, revêtus du plus beau des habits, nos pieds dépassent encore sous le manteau, et Satan les mord tant

---

1. *Commentaire de l’épître aux Romains* (1516), trad. Georges Lagarigue, MLO, t. XII, 1985, p. 26.